

Francia-Lorient: Servicios de seguros de daños
OJ S 122/2021 28/06/2021
Anuncio de licitación
Servicios

Base jurídica:

Directiva 2014/24/UE

Apartado I: Poder adjudicador

I.1. Nombre y direcciones

Nombre oficial: Ville de Lorient

Dirección postal: 2 boulevard Général Leclerc, CS 30010

Localidad: Lorient Cedex

Código NUTS: FRH04 Morbihan

Código postal: 56315

País: Francia

Correo electrónico: achats@mairie-orient.fr

Teléfono: +33 297022264

Direcciones de internet:

Dirección principal: <http://www.lorient.bzh>

Dirección del perfil de comprador: <http://www.e-megalisbretagne.org>

I.1. Nombre y direcciones

Nombre oficial: Centre communal d'action sociale de Lorient

Dirección postal: 50 cours de Chazelles

Localidad: Lorient

Código NUTS: FRH04 Morbihan

País: Francia

Correo electrónico: achats@mairie-orient.fr

Direcciones de internet:

Dirección principal: <http://www.lorient.bzh>

I.2. Información sobre contratación conjunta

El contrato se refiere a una contratación conjunta

I.3. Comunicación

Acceso libre, directo, completo y gratuito a los pliegos de la contratación, en: <http://www.e-megalisbretagne.org>

Puede obtenerse más información en la dirección mencionada arriba

Las ofertas o solicitudes de participación deben enviarse por vía electrónica a: <http://www.e-megalisbretagne.org>

I.4. Tipo de poder adjudicador

Autoridad regional o local

I.5. Principal actividad

Servicios públicos generales

Apartado II: Objeto

II.1. Ámbito de la contratación

II.1.1. Denominación

Prestations de services d'assurances

Número de referencia: 21133

II.1.2. Código CPV principal

66515000 Servicios de seguros de daños

II.1.3. Tipo de contrato

Servicios

II.1.4. Breve descripción

Souscription et gestion de contrats d'assurance dommages aux biens — groupement de commandes entre la Ville de Lorient (coordonnateur du groupement) et le Centre communal d'action sociale.

II.1.5. Valor total estimado

Valor IVA excluido: 435 000,00 EUR

II.1.6. Información relativa a los lotes

El contrato está dividido en lotes: no

II.2. Descripción

II.2.2. Código(s) CPV adicional(es)

66515000 Servicios de seguros de daños, 66510000 Servicios de seguros

II.2.3. Lugar de ejecución

Código NUTS: FRH04 Morbihan

II.2.4. Descripción del contrato

Souscription et gestion de contrats d'assurance concernant les dommages aux biens.
Relance des prestations d'assurance après une 1re consultation infructueuse.

II.2.5. Criterios de adjudicación

El precio no es el único criterio de adjudicación, y todos los criterios figuran únicamente en los pliegos de la contratación

II.2.6. Valor estimado

Valor IVA excluido: 435 000,00 EUR

II.2.7. Duración del contrato, acuerdo marco o sistema dinámico de adquisición

Duración en meses: 60

Este contrato podrá ser renovado: no

II.2.10. Información sobre las variantes

Se aceptarán variantes: no

II.2.11. Información sobre las opciones

Opciones: sí

Descripción de las opciones:

Réalisation de prestations similaires.

En application de l'article R. 2122-7 du code, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.13. Información sobre fondos de la Unión Europea

El contrato se refiere a un proyecto o programa financiado con fondos de la Unión Europea: no

II.2.14. Información adicional

Les prix sont fermes durant la première année, révisables conformément aux dispositions du CCAP.

Apartado III: Información de carácter jurídico, económico, financiero y técnico

III.1. Condiciones de participación

III.1.1. Habilitación para ejercer la actividad profesional, incluidos los requisitos relativos a la inscripción en un registro profesional o mercantil

Lista y breve descripción de las condiciones:

Le candidat utilise et fournit le DC1 (téléchargement sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou tous documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise soumissionnaire concernant la situation juridique de l'entreprise:

— un extrait Kbis.

Aptitude à exercer l'activité professionnelle:

— pour les assureurs: agréments ministériels en cours de validité relatifs à la garantie des risques objet du marché;

— pour les intermédiaires: inscription auprès de l'ORIAS en cours de validité.

III.1.2. Situación económica y financiera

Lista y breve descripción de los criterios de selección:

Le candidat utilise et fournit le DC2 entièrement complété (téléchargement sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou tous documents précisant les renseignements permettant d'évaluer son aptitude à exercer l'activité professionnelle, ses capacités économiques et financières, ses capacités techniques et professionnelles:

— déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles;

— preuve d'une assurance de responsabilité civile professionnelle.

Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

III.1.3. Capacidad técnica y profesional

Lista y breve descripción de los criterios de selección:

Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut par une déclaration du candidat.

De même si le candidat souhaite faire valoir les capacités d'un autre intervenant (ex. sous-traitant), ce dernier fournira les renseignements et documents ci-avant de nature à permettre d'apprécier ses moyens, capacités financières et professionnelles aux côtés du candidat, accompagné d'un engagement écrit d'assurer la mission (articles L. 2393-12, R. 2193-9 et L. 2193-9 du code de la commande publique).

Nota: en cas de groupement, chaque membre fournira les documents et attestations ci-dessus ainsi qu'une déclaration de candidature signée de chacune des parties.

En cas de groupement assureur-courtier:

Joindre le mandat dont un modèle est annexé au présent règlement de consultation (annexe 1).

Le DC1, entièrement complété, vaut fourniture de ce mandat pour ce qui a trait à la passation du marché.

Apartado IV: Procedimiento

IV.1. Descripción

IV.1.1. Tipo de procedimiento

Procedimiento abierto

IV.1.3. Información sobre un acuerdo marco o un sistema dinámico de adquisición

IV.1.8. Información acerca del Acuerdo sobre Contratación Pública

El contrato está cubierto por el Acuerdo sobre Contratación Pública: no

IV.2. Información administrativa

IV.2.1. Publicación anterior referente al presente procedimiento

Número de anuncio en el DO S: [2021/S 086-222734](#)

IV.2.2. Plazo para la recepción de ofertas o solicitudes de participación

Fecha: 13/09/2021 Hora local: 12:00

IV.2.3. Fecha estimada de envío a los candidatos seleccionados de las invitaciones a licitar o a participar

IV.2.4. Lenguas en que pueden presentarse las ofertas o las solicitudes de participación

Francés

IV.2.6. Plazo mínimo durante el cual el licitador estará obligado a mantener su oferta

Duración en meses: 6 (a partir de la fecha declarada de recepción de ofertas)

IV.2.7. Condiciones para la apertura de las plicas

Fecha: 13/09/2021 Hora local: 18:00

Apartado VI: Información complementaria

VI.1. Información sobre la periodicidad

Se trata de contratos periódicos: no

VI.3. Información adicional

Le marché peut être attribué à une entreprise ou à groupement d'entreprises. Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché public (article R. 2142-4 du code). Les candidats ne peuvent soumissionner pour un marché en qualité (article R. 2142-21):

- de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- de membres de plusieurs groupements.

Une même entreprise ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché conformément à l'article R. 2142-23 du CCP. Pour chaque lot, le candidat d'abord, puis le titulaire, ensuite, sera:

- soit un assureur seul sans intermédiaire (qui s'engagera pour l'intégralité des prestations, parties 1 et 2);
- soit un assureur et son mandataire, agent (qui s'engagent, ensemble, à la réalisation de l'intégralité des prestations, parties 1 et 2);
- soit un groupement conjoint constitué d'un assureur et d'un intermédiaire, courtier par exemple, représenté par le mandataire désigné (chaque partie s'engageant alors pour la réalisation des prestations lui incombant: l'assureur s'engage pour les prestations de la partie 1 et l'intermédiaire pour les prestations de la partie 2).

Il est précisé que le groupement constitué entre l'assureur et le courtier ne peut pas se présenter, en fonction du niveau financier des engagements de l'assureur, sous une autre forme que sous celle du groupement conjoint.

Il est rappelé que les candidats doivent:

- pour les assureurs, être titulaires des agréments ministériels nécessaires pour garantir les risques pour lesquels ils répondent;
- pour les intermédiaires, être en conformité avec la réglementation sur l'intermédiation et s'être inscrit auprès de l'ORIAS. La coassurance est autorisée.

Attention, dans ce cas, il est rappelé que chaque assureur devra impérativement fournir les documents visés à l'article 5 -1-1 du présent règlement.

Variantes:

Solution de base: le dossier de consultation comporte une solution de base à laquelle les candidats devront impérativement répondre.

Solutions de franchise (variante 1): la personne publique prévoit, le cas échéant, des solutions de niveaux de franchise, qualifiées de variantes, auxquelles les candidats sont invités à répondre. Cette réponse aux solutions de franchise n'est pas obligatoire.

Variantes libres: les variantes libres sont interdites.

Visite de risque:

Dans la mesure où les risques concernés par la consultation peuvent l'expliquer, les candidats sont invités à procéder aux visites nécessaires et peuvent prendre contact à cet effet, afin de convenir d'un rendez-vous, avec: Ville de Lorient, Mme Liliane Le Guennou, service des affaires juridiques, tél. +33 0297022247, courriel: lleguennou@mairie-lorient.fr

VI.4. Procedimientos de recurso

VI.4.1. Órgano competente para los procedimientos de recurso

Nombre oficial: Tribunal administratif de Rennes

Dirección postal: 3 contour de la Motte, CS 44416

Localidad: Rennes Cedex

Código postal: 35044

País: Francia

Correo electrónico: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Teléfono: +33 223212828

VI.5. Fecha de envío del presente anuncio

23/06/2021